

Réunion du 6 octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le 6 octobre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Pascal Vansantberghe, Maire.

Étaient présents :

Mme Charpentier Alexandra, Mme DESVOY JOPPE Béatrice, Mme LEGRIS Corinne, Mme MAURICE Bernadette, Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mr RAGOT Nicolas, Mr VANSANTBERGHE Pascal.

Absents excusés : Mr LEBLANC Xavier (procuration à M. VANSANTBERGHE) et Mme ORSINI Frédérique.

Date de convocation : le 02 octobre 2014

Secrétaire de séance : Madame CHARPENTIER Alexandra,

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 9 septembre 2014

Sur le point « site internet », il est ajouté que Madame Corinne LEGRIS sera le chef de projet de la création de ce site.

Remplacement de « départ de Mme DESVOY-JOPPE » par « Madame DESVOY-JOPPE quitte la séance par obligations professionnelles ».

Après ces modifications, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Délibération modificative attribution du marché du mobilier / salle culturelle

Des devis ont été réalisés par la société SEREC, titulaire du lot 11 « équipements de cuisine » pour le meuble de bar et l'adoucesseur.

Le devis s'élève 2524.50€ ht soit 3029.40€ ttc pour le meuble de bar 3 portes et l'adoucesseur. (en plus-value sur le marché initial de 11 468.13€ ht).

Après délibération, le conseil municipal décide d'accepter de ce devis à l'unanimité.

Avenant lot menuiserie aluminium

Monsieur le Maire expose l'avenant au lot menuiserie aluminium de la salle culturelle :
-Suppression de l'échelle à crinoline : 5136.00€ TTC en moins-value.

Après délibération le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Lot électricité / salle culturelle

Le Maire expose les travaux supplémentaires à effectuer sur le marché initial au lot 8 /électricité :

- Mise en place d'un tarif jaune (délibération 02/2014) / Plus-value de 4212.25€ HT
- Modifications de PC et alimentations / Plus value de 297.14€ HT
- Modification du système de sonorisation / Plus-value de 904€ HT

Soit une Plus-value au marché initial de 5413.39€ HT soit 6496.07€ TTC

Portant le montant du marché initial de 58 893.00€ HT à 64 306.39€ HT soit 77 167.67€ TTC

Après délibération, le conseil municipal accepte le nouveau montant du marché du lot 8 " électricité"

Achat d'un plateau élévateur

Monsieur le Maire présente les devis réalisés pour l'achat d'un plateau élévateur pour personnes à mobilité réduite.

Après étude des différentes offres, le Conseil municipal décide de retenir l'offre de la société JOINTEC France:

Pour un montant de 5298.58€ HT soit 5590.00€ TTC.

Achat d'une laveuse de sol

Monsieur le Maire présente les devis réalisés pour l'achat d'une laveuse de sol.

Après étude des différentes offres, le Conseil municipal décide de retenir l'offre de la société PRODIM:

Pour un montant de 2127.47€ HT soit 2552.96€ TTC.

Salle culturelle

- Toutes les portes anti paniques seront dotées de boutons moletés. Monsieur RAGOT confirme que ces boutons sont légaux au regard des normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Sécurité incendie : Un devis a été réalisé par la société SICLI pour l'ensemble de la sécurité incendie de la salle culturelle. Il s'élève à 985.44€ HT soit 1182.53€ TTC. Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide ce devis.
- Accès parking/Création d'un passage bateau: Le devis initial de la société Paysagistes d'Europe s'élève 3136.00€ HT. Il y a 10m2 linéaire qui n'étaient pas compris dans le devis, ajoutant à celui-ci une plus-value de 1257.00€ HT. Le conseil municipal décide de valider ces devis à l'unanimité.
- Choix des plaques de porte:
 - Toilettes « femme » et « handicapé »
 - Toilettes « hommes » et « handicapé »
 - Loge 1
 - Loge 2
 - Cuisine (sens obligatoire et sens interdit)
 - Vestiaires
 - Local déchets
 - Salle de réunion
 - Interdiction de fumer

Maintenance / Aire de jeux

La société PASS SPORT a été consulté pour le contrôle de l'aire de jeux. Le montant du contrôle annuel est de 109.00€, s'ajoute à cela un déplacement de 80€.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité décide de signer ce contrat de maintenance. (contrat de 2 ans).

Bois communal

- La vente des peupliers à une société de Troyes a rapporté à la commune 1250.25€.
- Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité:
 - décide de vendre le lot de bois "peupliers" restant du chantier réalisé par l'Union des Bois de Champagne (environ 16 stères), d'en informer tous les habitants.
 - fixe le prix à 10 euros / stère.

Décision modificative/Budget 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice 2014:

Section de fonctionnement		
Compte	Intitulé	Montant
D 73925	FPIC	+ 1 250 €
D 61523	Voies et réseaux	- 1 250€

IAT/ Personnel communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) pour le cadre d'emploi des agents de maîtrise.

Questions diverses

- Suite à la visite de M. FRANCOIS du Conseil général de la Marne, 2 zones « 30km/h » vont être créés sur la commune « Allée du château, Rue de l'Eglise ». Des coussins berlinois seront installés. Un listing de tous les équipements nécessaires sera réalisé et une demande de subvention au titre des amendes de polices sera déposée.
- Blason de la commune : Des blasons ont été réalisés gratuitement par un passionné d'héraldique. Madame Corinne LEGRIS est en charge du dossier.
- Ecole maternelle : L'ouverture d'une 3^{ème} classe a été confirmée.
- Le conseil municipal décide que la route départementale 4, du P.R 5/323 (panneau de sortie de village en direction d'Ecury sur Coole) jusqu'à la limite de territoire avec la commune d'Ecury sur Coole se dénommera « Route d'Ecury ».
- Chasse : Des plaintes ont été recensées à cause de tirs près des habitations. Monsieur le Maire a rencontré les chasseurs intéressés. Une lettre leurs sera adressée.

Agendas

Prochain conseil le 3 novembre 2014

Fin de séance 22h30